

Chers collègues,

Merci au CA de l'UPJV d'avoir voté cette motion qui s'ajoute à d'autres votées par diverses universités françaises.

Depuis hier soir, le bureau de la CP-CNU a appris du MESR que le calendrier de la campagne d'évaluation des enseignants-chercheurs était suspendu pour quelque temps, afin d'en prévoir les modalités plus précises avec le CNU. Des réunions de travail à ce sujet se tiendront dès le début du mois de janvier 2012.

Pascal Montaubin
Vice-président de la CP-CNU

Motion relative l'évaluation individuelle des EC (Enseignants-Chercheurs)

Les universités ont reçu fin novembre l'annonce de la mise en place en 2012 de l'évaluation par le CNU des EC par tranche quadriennale en fonction du mois de naissance. Les établissements doivent retourner, pour le 15 janvier, les listes des EC à évaluer. Pour la suite de la procédure, un calendrier prévisionnel a été proposé dans l'urgence, dans le cadre d'une démarche calquée sur le dispositif de traitement des dossiers de promotion par les établissements.

Le conseil d'administration considère que ce dispositif est établi sans informations préalables suffisantes des EC, sans définition précise des éléments à prendre en compte pour cette évaluation, sans distinction dans les procédures du recueil des avis du CA pour les promotions et les évaluations et sans connaître l'utilisation qui sera faite de cette évaluation

En conséquence, Les membres du conseil d'administration de l'université de Picardie Jules Verne demandent instamment au ministère, un moratoire d'un an pour permettre aux établissements, au CNU et aux enseignants chercheurs d'aborder l'évaluation quadriennale dans les meilleurs conditions.

La motion est votée à l'unanimité.